



# LE COMPTE N'EST PAS BON

Les paroles s'envolent, les écrits restent

Dans la note n°85 du 31/05/2024 (oui oui **2024**) l'affectation de 4 agents pour l'équipe ELSP était décidée et actée.

Il est même précisé que leur prise de service aura lieu au second semestre 2024 (oui oui **2024**)

Un agent sera affecté en octobre 2024, et après plusieurs mois nous apprenons l'affectation d'un second agent au 1<sup>er</sup> Avril 2025.

Y a-t-il du décalage horaire entre les décideurs et le terrain ???  
Vivons-nous sur le même fuseau horaire ???

Nos dirigeants ont-ils pensé un instant que les agents se sont organisés, ont même été jusqu'à annuler leurs vœux de mutation suite à la note de mai 2024 ?

Après 11 mois d'attente, que reste t'il comme perspective pour les 2 collègues en attente d'affectation ? 11 mois après à quel niveau se situe leur confiance en notre direction ?

La constitution d'une équipe de sécurité solide et présente n'est-elle pas une priorité dans la conjoncture actuelle ?

Le compte n'y est pas ! les calculs ne sont pas bons !

**FO Justice** demande l'application de la décision prise « jadis ».

**FO Justice** soutient les agents concernés.

**FO Justice** exige que la sécurité soit une priorité absolue.

